AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIÈNE

Saisie de près d'un kilogramme de cocaïne dans l'estomac d'un Kenyan

La police des frontières de l'aéroport international Houari-Boumediène a arrêté mardi dernier, aux environs de 15h, K. Ibrahima, un Africain de nationalité kényane, âgé de 35 ans, pour trafic international de drogue.

Il était arrivé en transit à Alger via Doha, la capitale quatarie.

Il devait se rendre à Niamey (Niger) sur un autre vol, avons-nous appris. Il avait ingurgité une quantité considérable de cocaïne sous forme de capsules, rapporte la police de l'aéroport.

Les éléments de la PAF avaient repéré l'homme à son arrivée sur le sol algérien à bord d'un vol de Qatar Airways, après l'avoir suspecté en raison de son étrange comportement, mais l'avait laissé poursuivre les formalités d'usage pour ensuite l'appréhender dans la zone de transit après le contrôle des douanes.

Une fois dans les bureaux de la police, le passeur est immédiatement passé aux aveux et a procédé à l'évacuation de quelque 10 capsules de 50 g chacune dans les toilettes de l'aéroport, avant d'être évacué par les policiers à l'hôpital Mustapha-Pacha (Alger), où les spécialistes ont pu lui extirper 25 autres capsules du même poids.

Le trafiquant devait être présenté hier dans la journée devant le parquet, en attendant les suites de l'investigation et le procès.

Il est à noter que c'est la quatrième fois que les services de la police aux frontières de l'aéroport international d'Alger arrivent à mettre au jour ce nouveau mode de trafic «made in Colombie».

Kamel Gaci

Photo : DR

NAÂMA

Quatre personnes, dont un avocat, arrêtées pour trafic de faux billets

Après le démantèlement de la filière des faux-monnayeurs — dont un Subsaharien (le Soir d'Algérie du 19/11/2011), voilà qu'une autre bande de trafiquants de billets de banque vient d'être mise à nu par les éléments de la police judiciaire. En effet, suite à une descente inopinée effectuée par les éléments de la douane algérienne à la gare routière de Naâma, un individu a été interpellé et fouillé. Il était en possession d'une importante somme de faux billets en coupures de 2 000 DA, évaluée à 518 000 DA.

L'individu en question, B. A., âgé de 28 ans, originaire de Asla, éleveur, résidant dans une kheïma (tente) au lieu dit Oglat-Sendane (Mécheria), a été remis à la police judiciaire, sur ordre du procureur, pour l'ouverture d'une enquête. Après l'interrogatoire, la PJ ne tarda pas à mettre la main sur un deuxième complice, D. D., âgé de 34 ans, résidant à El-Kasdir, arrêté à bord d'un véhicule après une fouille systématique. Trois faux billets de 2 000 DA ont été découverts dans le véhicule, alors que la perquisition de son domicile a permis de découvrir un équipement sophistiqué comprenant deux micro-ordinateurs, un scanner Epson, des liasses de coupures de papier Jielisi prêtes à la reproduction, des rames de papier blanc, des crayons spéciaux dorés, des tubes d'analyse pleins de poudres brillantes, une importante somme d'argent, 9 vrais billets de 2 000 DA et 62 vrais billets de 1 000 DA.

Un troisième complice a été dénoncé et arrêté dans la même commune. Il s'agit de H. M., âgé de 54 ans. Les investigations ont permis de découvrir un quatrième complice, M. R., âgé de 30 ans, originaire de Sidi-Djillali (Sidi Bel-Abbès), résidant à Sebdou (Tlemcen), avocat près de la cour de Tlemcen. La perquisition menée dans son domicile n'a abouti à rien.

Les mis en cause ont été présentés au parquet, deux ont été mis sous mandat de dépôt (B. A et D. D.), H. M. a été mis en liberté provisoire `l'avocat M. R. a été placé sous contrôle judiciaire, tandis qu'un cinquième individu, H. N., originaire de Asla, est en état de fuite.

Notons, enfin, qu'en 2007, deux réseaux de trafiquants de billets de banque en dinars et euros, composés de ressortissants subsahariens (Ivoiriens et Maliens), ont été demantelés par la police judiciaire à Mechéria et Aïn-Sefra.

La wilaya de Naâma est-elle devenue la plaque tournante des faux-monnayeurs ? En tout cas, les services de sécurité restent vigilants.

B. Henine

TIARET

Pénurie de documents officiels d'état civil

La pénurie d'imprimés officiels au niveau de certains services d'état civil ne cesse de provoquer la grogne des citoyens. Manifestement, le cas le plus important a été enregistré à Sougueur où le personnel des guichets n'est pas en mesure de délivrer le moindre document, notamment les extraits de naissance et les fiches individuelles et familiales, des pièces jugées indispensables dans la constitution des dossiers administratifs.

Cette préoccupation a contraint l'Association de wilaya de défense et de protection du consommateur (ADPC) de saisir les autorités locales pour intervenir, surtout que la situation a pris des tournures graves. En effet, par le biais d'une requête officielle, ladite association n'y est pas allée par quatre chemins pour dénoncer certaines pratiques relatives à la «vente» de ces imprimés aux portes même du service de l'état civil de Sougueur, mais aussi à travers les kiosques et les multiservices.

Une situation pour le moins désastreuse pour les milliers de citoyens qui doivent renouveler leurs cartes d'identité ou leurs passeports, devait alerter une dame, d'un air désespéré. Même des responsables à la mairie n'arrivent pas à fournir des arguments valables justifiant cette pénurie «voulue», selon un vieux retraité. Cela dit, la demande d'un extrait de naissance S12 relève, quant à elle, presque de l'impossible, car étant inaccessible, comme a tenu à nous le mentionner le président du bureau local de la Coordination de la citoyenneté.

Mourad Benameur

KHENCHELA

Les assassins de la jeune écolière Hadjer placés sous mandat de dépôt

Les deux assassins, qui ne sont autres que deux frères, voisins et cousins de la victime, de la jeune écolière Hadjer D. âgée de 14 ans, ont été placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de Khenchela pour meurtre avec préméditation, enlèvement et torture jusqu'à la mort.

Les faits remontent au 2e jour de l'Aïd El-Adha lorsque la jeune écolière (D. H) âgée de 14 ans a disparu, ce qui a mobilisé toute la population pour la retrouver mais en vain.

Les deux frères criminels ont réservé un autre sort à la victime en la tuant et en l'abandonnant sur une terrasse du domicile d'un voisin. Ce dernier a vite alerté la police au moment de la découverte du corps de cette innocente dans son domicile, chose qui a mené à l'arrestation de ces deux frères, qui ont reconnu les faits et ont été écroués jusqu'à leur jugement.

Benzaïm Abdelouahab

GUELMA

Un médecin agressé à l'EPSP de Bouchegouf

Une femme médecin ayant la trentaine, a été agressée cette semaine, par le frère d'un patient au service des urgences de l'EPSP de Bouchegouf, à une trentaine de kilomètres de Guelma.

Ayant reçu un violent coup au visage qui a occasionné un traumatisme du nez et des plaies au niveau des lèvres, cette femme a bénéficié d'un certificat médical attestant d'une incapacité de travail de 15 jours.

Les faits se sont déroulés quand une discussion a dégénéré entre le prévenu et la praticienne, suite à une divergence sur la prise en charge du malade. L'homme s'en est alors violemment pris au médecin. Il a été placé en détention provisoire par le procureur près le tribunal de Bouchegouf, pour agression commise sur la personne d'un médecin dans l'exercice de ses fonctions.

N. Guergour